

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la susdite municipalité, QUE:

Lors de sa séance ordinaire du 12 décembre 2011, le conseil municipal de Lac-du-Cerf a adopté par la **résolution n° 412-12-2011 le Calendrier des séances ordinaires pour l'année civile 2012**. Le conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tiendra en 2012 ses séances ordinaires au 15, rue Émard, Lac-du-Cerf aux dates suivantes :

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2012 (LUNDI OU MARDI)	
DATE	HEURE
23 JANVIER (4 ^e lundi)	19 h
13 FÉVRIER	19 h
12 MARS	19 h
10 AVRIL MARDI	19 h
14 MAI	19 h
11 JUIN	19 h
9 JUILLET	19 h
27 AOÛT (4 ^e lundi)	19 h
10 SEPTEMBRE	19 h
9 OCTOBRE MARDI	19 h
12 NOVEMBRE	19 h
10 DÉCEMBRE	19 h

Donné à Lac-du-Cerf, ce 15^e jour du mois de décembre de l'an deux mille onze.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
secrétaire-trésorière et directrice générale